



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le chef de cabinet, conseiller spécial

Paris, le

- 9 OCT. 2023

Madame la Présidente,

Monsieur Gabriel ATTAL, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a pris connaissance de votre courrier relatif aux projets que vous souhaitez mener en tant que présidente de l'association *Lionel et les autres victimes de la route*, afin de sensibiliser davantage les jeunes à la Sécurité routière.

Sensible à votre démarche, le ministre m'a confié le soin de vous répondre et de vous remercier pour votre engagement et votre contribution, et de vous assurer que l'acquisition des règles de circulation et de sécurité s'inscrivent au cœur même des priorités éducatives.

L'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire est un levier fondamental pour prévenir l'accidentalité des jeunes sur la route, première cause de mortalité chez les 15-25 ans. Elle permet aux élèves l'acquisition progressive de comportements responsables et citoyens sur l'espace routier. Elle fait l'objet d'un *continuum* éducatif de l'école maternelle au lycée et en centre de formation d'apprentis (CFA), qui s'effectue sous la forme d'un enseignement obligatoire et transdisciplinaire, et participe à la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi qu'à la diffusion d'une culture partagée de la sécurité.

.../...

Madame Coralie PAILHES
Présidente de l'association
Lionel et les autres victimes de la route
La Plazede
15 Ruelle des Jardiniers
81240 LACABAREDE